



RENCONTRE AVEC Bruno-Nestor AZÉROT, Président de CAP Nord Martinique



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

CAP NORD MARTINIQUE
Tel. 0596 53 50 23
39 Lot La Marie
97225 LE MARIGOT

Elu maire président de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) en juillet 2020, et réélu maire de Sainte-Marie, Bruno-Nestor AZÉROT nous livre sa vision de l'habitat, de la construction et de l'architecture pour le mandat qui vient de commencer.

Quelles sont les priorités de votre mandat en matière d'aménagement et de construction sur le territoire de CAP Nord Martinique, qui regroupe 18 communes et 103 000 habitants ? Quels sont les axes prioritaires du Programme local de l'habitat (PLH) ?

Bruno-Nestor AZÉROT : Le territoire du Nord accuse un retard de développement aussi bien au plan de l'économie que de l'attractivité du territoire et de l'habitat. Cela peut être vu comme un handicap mais, au seuil de ma mandature, j'envisage cela à la fois comme une chance et un défi. En effet, notre gouvernance porte le sceau de l'écologie, c'est-à-dire une logique de développement économique durable dans un environnement sain, préservant la nature et valorisant ses atouts.

De grands projets s'imposent ainsi pour cette mandature :

- la construction d'un ensemble structuré pour le bon fonctionnement de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ;
- la rénovation des structures propriétés de CAP Nord ;
- la construction de villes nouvelles, au cœur des communes impactées par la nécessité de déplacer des populations côtières.

Quels sont les risques naturels inhérents au territoire qui ont un impact sur l'architecture ?

De récents événements climatiques ont durement frappé la partie Atlantique du Nord de l'île, rappelant que les projets architecturaux doivent composer avec la réalité géographique - nature des sols et respect de l'organisation des cours d'eau - encore plus qu'avec les aléas climatiques : cyclones, tremblement de terre, glissement de terrain et lahars venant de l'activité de la Montagne Pelée...

Il appartient donc à l'intercommunalité de décliner une politique d'adaptation du territoire au changement climatique, dans le cadre d'un plan climat dans la perspective de l'élaboration d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Pour une meilleure intégration de la construction dans un environnement à risques, l'architecture revêt un caractère essentiel. Quelle politique allez-vous déployer dans ce domaine et plus largement dans la construction ?

Le rôle de l'architecte revêt un caractère stratégique dans la construction d'un territoire où tout est à faire ; notre choix est celui d'une perspective qualitative et résiliente.

Bien que les EPCI ne soient pas compétents sur cette technicité, les élus, certes communautaires mais avant tout municipaux, peuvent définir un cadre vertueux qui serait ainsi décliné dans les processus d'obtention du permis de construire.

Cette opportunité requiert une volonté politique de responsabilisation, qu'on appellerait chez nous du « mawonaj », ou plutôt le recours à une disposition réglementaire : l'expérimentation et la différenciation, prévues dans la prochaine loi 4D.

« Notre territoire exposé aux risques naturels requiert une architecture qualitative et résiliente »

Quelles seront vos actions pour réhabiliter l'habitat insalubre et indigne dans la lignée de la loi Letchimy de décembre 2018 ?

Pour le Nord, la lutte contre l'habitat indigne revêt des enjeux sociaux, de sécurité et de santé publique importants au regard de l'ancienneté des constructions, de leur vétusté, et des situations matérielles et financières des propriétaires. Celles-ci s'ajoutent à une problématique d'indivision pour laquelle nous devons rapidement trouver des solutions juridiques.

Tout est à faire, mais l'EPCI entend jouer son rôle dans le cadre prévu par la loi. Certes, cette responsabilité est dévolue aux communes, mais les procédures sont complexes et les petites communes n'ont pas la logistique et les moyens de les mettre en œuvre. Le chantier est immense mais nous sommes prêts à le commencer et à le mener à bien.